

Ostracisme : la Grèce antique savait se défendre contre l'ennemi intérieur



Dans la Grèce du VI^e siècle avant Jésus-Christ, des individus dont on craignait l'ambition ou la puissance pouvaient être frappés d'ostracisme : ils étaient alors bannis de la cité par décision des citoyens (1), pour une durée maximale de dix ans. A leur retour (2), ils avaient tout à recommencer, qu'il s'agisse de leur vie politique ou de leur vie privée.

Il y a 27 siècles, les Grecs avaient donc compris ce que nos gouvernants s'obstinent à ne pas comprendre, à savoir qu'il faut impérativement préserver la cité de ses éléments dangereux, quitte à prendre des mesures draconiennes contre ces derniers. En effet, dans la France d'aujourd'hui, plus personne n'est à l'abri des djihadistes qui, bien qu'appelant au djihad contre la France, vont et viennent librement en

France !

Si encore les attentats que nous avons subis depuis *Charlie Hebdo* (sans oublier ceux qui ont frappé l'Espagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, les États-Unis, et encore tout récemment le quartier de Manhattan, à New York) pouvaient être le point de départ d'une politique de salut public applicable à tout l'Occident !

Hélas ! il n'en est rien, comme d'habitude... jusqu'à ce jour où l'attentat sera tel que l'Occident tout entier basculera dans la guerre contre l'islam !

Car l'islam pose problème dès lors qu'il s'installe en terre non islamique avec la ferme intention d'en faire une terre islamique, conformément à ce qu'ordonne le Coran.

Voilà pourquoi il est impératif de signifier à tous les musulmans désirant convertir le pays d'accueil en terre d'Islam qu'ils font fausse route et, qu'en conséquence, le seul chemin qui s'ouvre à eux est celui qu'offrent les 57 pays musulmans de la planète.

Maurice Vidal

(1) Pour être validée, la décision devait être approuvée par 6 000 citoyens.

(2) Dans le cas des djihadistes, envisager leur retour est une ineptie !